

ÉLECTIONS ORGANISÉES POUR RENOUVELER LES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE

Scrutins des 16 et 17 octobre 2024

Le Président de l'Université de Caen Normandie,

Vu les articles L712-3 et D719-1 à D719-40 du code de l'éducation,

Vu les statuts de l'Université de Caen Normandie,

Vu l'arrêté en date du 3 septembre 2024.

Vu les procès-verbaux des scrutins auxquels il a été procédé le 17 octobre 2024,

<u>DÉCIDE</u>

<u>Article 1^{er}</u>: Sont proclamés élus au Conseil d'administration de l'Université de Caen Normandie au titre du collège A des professeurs et personnels assimilés :

- ADOUI Lamri
- SAILLANT-MARAGHNI Elodie
- ALVES Arnaud
- ANSELMINI Julie
- DORBEC Paul
- VABRET Astrid
- BEAUNIEUX Hélène
- PETIT Florent

<u>Article 2</u>: Sont proclamés élus au Conseil d'administration de l'Université de Caen Normandie au titre du collège B des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés :

- JAUBERT-MICHEL Elsa
- CAMPART Sandy
- DOUADY Julie
- BELLINGERI Paolo
- HAZIZA Typhaine
- LAUNAY Cédric
- POUTRAIN-LEJEUNE Laure
- GUILLOT Fabien

<u>Article 3</u>: Sont proclamés élus au Conseil d'administration de l'Université de Caen Normandie au titre du collège des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, de service et de santé:

- LEGAY François
- MALLET Sophie
- NOEL Mireille
- LEBRUMENT John
- LAPERSONNE Frédéric
- DUCASTELLE Lison



<u>Article 4</u>: La présente décision sera transmise à Madame la rectrice de la région académique Normandie, chancelière des universités.

Caen, le

18 DCT. 2024

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI



ANNEXE

COLLÈGE A DES PROFESSEURS ET PERSONNELS ASSIMILÉS

Nombre d'électeurs inscrits	372
Nombre de bulletins dans l'urne	295
Nombre de suffrages exprimés	290
Nombre de bulletins blancs et nuls	5
Nombre de sièges à pourvoir	8

Ont obtenu:

La liste « En confiance, un élan, une ambition »	195 voix
La liste « UNICAENSEMBLE »	69 voix
La liste « CGT Ferc Sup »	26 voix

Répartition des 6 sièges restants à la représentation proportionnelle au plus fort reste (conformément aux dispositions de l'article L719-1 du Code de l'éducation).

Nombre de suffrages exprimés	264
Nombre de sièges restant à pourvoir	6
Quotient électoral	34

La liste « En confiance, un élan, une ambition » obtient 4 sièges supplémentaires.

La liste « UNICAENSEMBLE » obtient 2 sièges.



COLLEGE B DES AUTRES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, ENSEIGNANTS ET PERSONNELS ASSIMILÉS

Nombre d'électeurs inscrits	874
Nombre de bulletins dans l'urne	609
Nombre de suffrages exprimés	579
Nombre de bulletins blancs et nuls	30
Nombre de sièges à pourvoir	8

Ont obtenu:

La liste « En confiance, un élan, une ambition »	347 voix
La liste « UNICAENSEMBLE »	137 voix
La liste « CGT Ferc Sup »	95 voix

Répartition des 6 sièges restants à la représentation proportionnelle au plus fort reste (conformément aux dispositions de l'article L719-1 du Code de l'éducation).

Nombre de suffrages exprimés	579
Nombre de sièges restant à pourvoir	6
Ouotient électoral	96 5

La liste « En confiance, un élan, une ambition » obtient 4 sièges supplémentaires.

La liste « UNICAENSEMBLE » obtient 1 siège.

La liste « CGT Ferc Sup » obtient 1 siège.



COLLÈGE DES PERSONNELS BIATSS

Nombre d'électeurs inscrits	1435
Nombre de bulletins dans l'urne	949
Nombre de suffrages exprimés	856
Nombre de bulletins blancs et nuls	93
Nombre de sièges à pourvoir	6
Quotient électoral	142,67

Ont obtenu:

La liste « En confiance, un élan, une ambition »	273 voix
La liste « UNICAENSEMBLE »	221 voix
La liste « SGEN-CFDT »	72 voix
La liste « SNASUB-FSU »	121 voix
La liste « CGT Ferc Sup »	169 voix

Caen, le 1 8 OCT. 2024

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI